

de peinture habilement étendue au pinceau donne facilement aux fruits trop pâles la coloration nécessaire pour décider les acheteurs. La prudence commande donc de frotter avec le coin d'un linge humide la peau des oranges que l'on se propose d'acheter; c'est le seul moyen qui puisse pratiquement permettre de savoir si cette peau est vraiment "bon teint".

A PROPOS D'ASSURANCE.

Nous avons en mains une petite brochure destinée à renseigner sur les compagnies d'assurances qui font affaires au Dominion et qui s'intitule "Insurance Key Ratings". Nous ne voulons pas nier la valeur et la nécessité d'une publication de ce genre, mais il nous semble que pour atteindre son but un semblable travail devrait s'entourer d'une information précise et ne donner que des références fraîches et exactes. Or, à en juger par une remarque personnelle que nous avons faite, il n'en est pas ainsi dans la brochure en question. En effet, nous constatons que le livret de 1914 qui assure à ses lecteurs que les renseignements y inclus ont été corrigés et pris jusqu'au 1er janvier 1914, porte comme renseignement sur la "Industrial Mutual Fire Insurance Co." Québec que sa responsabilité financière peut porter sur des sommes de \$100,000 à \$200,000, que ses affaires sont bonnes et que ses directeurs sont capables. Si nous rapprochons de ce renseignement le fait avéré que cette Compagnie a été mise en liquidation le 25 août 1913 nous ne pouvons que nous montrer surpris d'une aussi piètre information et déplorons que le public puisse être ainsi induit en erreur par des dires absolument sans fondements, et nous croyons de notre devoir de mettre nos lecteurs en garde contre de telles erreurs.

LA BANQUE NATIONALE.

A l'occasion de son cinquante-quatrième rapport annuel, la Banque Nationale publie une jolie brochure, richement illustrée et donnant quelques renseignements fort intéressants sur cette importante institution.

On sait la situation florissante de cet établissement de crédit qui est particulièrement populaire parmi les Canadiens-français et on se réjouira de ses succès toujours grandissants et de sa prospérité constante.

LE CANAL DE PANAMA.

On ne se montre plus aussi assuré qu'on l'était depuis quelque temps de l'ouverture du canal de Panama pour le début de 1915. On assure que l'étang de Gatun subit des fuites qui l'empêchent de se remplir. Son niveau serait descendu de 14 pieds au cours des trois dernières semaines. Comme le Rio Chagres est impuissant à l'alimenter suffisamment, le danger existe que le canal soit inutilisable au moins pendant la saison sèche de janvier à avril. D'après une dépêche de la direction, en date du 21 janvier, l'eau n'atteignait, dans la tranchée de la Culebra, qu'une profondeur de 30 pieds, alors qu'on en avait prévu 47 et que les grands vapeurs océaniques en exigent de 38 à 40.

L'ENVAHISSEMENT ALLEMAND AUX ETATS-UNIS.

Les articles de l'exposition allemande à San Francisco, qui seront au nombre de 16,000 spécimens, commencent à arriver à San Francisco. Les organisateurs de cette exposition ont demandé 20,000 pieds carrés pour leurs sections d'économie sociale et d'éducation; on leur en a accordé 15,000. Les Allemands américains ont informé les autorités de l'Exposition que si le Gouvernement allemand refusait d'accorder la somme nécessaire pour l'érection d'un pavillon allemand, ils le construiraient à leurs propres frais.

LA REVOLUTION ECONOMIQUE A TERRENEUVE.

Devant une assistance réunie au Royal Colonial Institute, le premier ministre de Terre-Neuve a exposé la transformation économique qui se manifeste dans ce pays.

Sir Edward Morris a rappelé le merveilleux développement et les progrès matériels qui ont eu lieu durant ces trente dernières années, progrès dus principalement aux chemins de fer, non seulement à l'artère principale qui va de l'est à l'ouest du pays, mais aux cinq embranchements qui ont été construits pendant la dernière période quinquennale. Tandis que l'augmentation de la population canadienne n'a été que d'environ 10 pour cent pendant ces dix dernières années, Terre-Neuve, sans la moindre émigration, a presque égalé le Canada sous ce rapport. Le chiffre de la population de Terre-Neuve dépasse aujourd'hui un quart de million d'habitants.

Le revenu a à peu près doublé depuis dix ans, passant de 2 à 4 millions de dollars, et la production minérale s'est élevée de 500,000 dollars en 1899 à près de 1,500,000 en 1913. Cet excédent est surtout dû à l'industrie du papier et de la pâte à papier, dont la valeur exportée pendant le semestre clos le 31 décembre 1913 a atteint près de 2 millions de dollars.

La valeur des exportations et des importations réunies a passé de 13 millions en 1890 à 31 millions de dollars en 1913.

Sir Edward Morris a ensuite exposé devant son auditoire plus de 140 vues en couleurs de la colonie. Parmi ces vues se trouvaient plusieurs cartes, dont une carte géologique montrait les gisements de houille primitivement découverts par Cook, ainsi que les gisements de fer, de cuivre, d'or, d'asbeste, d'argent, de marbre, de plomb et de pétrole.

AURONS-NOUS POUR 1915 LE TIMBRE INTERNATIONAL A 3 CENTS ?

Un incident parlementaire anglais vient de donner à la question du prix de la correspondance internationale un regain d'actualité. Dernièrement, en effet, un membre de la Chambre des Communes, sir Henniker Heaton, a déclaré savoir de bonne source que "l'affranchissement des lettres pour l'étranger sera bientôt réduit de 5 cts à 3 cts par suite d'un accord intervenu entre toutes les puissances adhérentes à l'Union postale". Et ni M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, c'est-à-dire ministre des Finances en Angleterre, ni lord Samuel, post-master anglais, n'ont démenti l'orateur.

Au ministère des Finances, en France, on a déclaré qu'on n'avait jamais fait, dans ce département, une opposition de principe à la réforme projetée; mais qu'on avait dû, néanmoins, la considérer toujours au point de vue financier. On avait, au surplus, agi exactement de même en Angleterre et il s'était trouvé que le chancelier de l'Echiquier et les ministres français des Finances, pour des raisons identiques, avaient écarté la proposition d'un abaissement du timbre à 2 cents. Un tel écart entre l'état présent et la taxe proposée risquait de créer un trou dans les budgets des deux pays, de tous les pays, et il fallait agir avec plus de ménagement. Finalement, l'accord de principe s'est fait sur la base de 3 cents. Ainsi limitée, la réforme n'est plus périlleuse pour les finances de l'Etat; le Trésor français n'y fait plus obstacle.

La quasi unanimité des puissances adhérentes de l'Union sont tombées d'accord — avant le Congrès — sur la possibilité d'instituer le timbre international à 3 cents. Dans ces conditions, il est permis d'espérer que le Congrès de l'Union sanctionnera purement et simplement l'entente intervenue.

Avec de la bonne volonté, on pourrait appliquer le nouveau tarif à partir du 1er janvier 1915.